

GENÈVE, LES MONUMENTS DE LA DISCORDE

Mémoires sans faille?

PIERRE HAZAN

Avec acuité, l'écrivain autrichien Robert Musil soulignait le curieux paradoxe lié à la construction des monuments: «Leur particularité plus frappante est qu'on ne les remarque pas. Rien au monde de plus invisible que les monuments. Nul doute pourtant qu'on les élève pour qu'ils soient vus, mieux, pour qu'ils forcent l'attention; mais ils sont en même temps, pour ainsi dire, 'imperméabilisés', et l'attention coule sur eux comme l'eau sur un vêtement imprégné, sans s'y attarder un instant.»

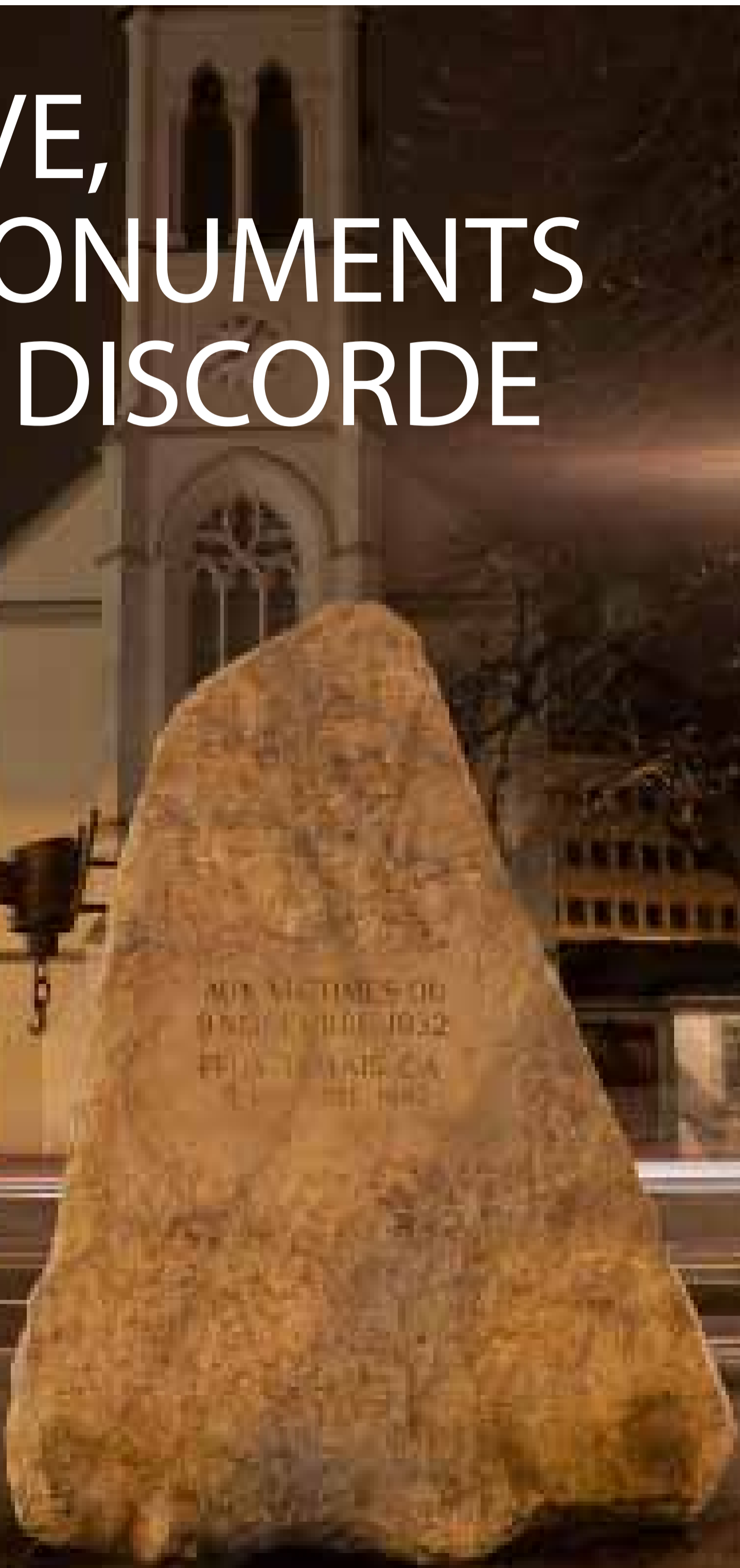
Le paradoxe est d'autant plus fort que leur construction a pourtant donné lieu à de formidables querelles, chargées d'enjeux symboliques et politiques: quel monument peut occuper l'espace public? Quelle histoire raconte-t-il? Comment se fabrique le paysage mémoriel d'une ville comme Genève? Qui choisit tel et tel projet et qui le finance?

Dans le cadre du cours d'études politiques, des étudiants du Programme Master de recherche CCC (*Critical Cross-cultural Cybermedia Studies*) de la Haute École d'Art et de Design (HEAD) ont travaillé sur ces questions, se penchant sur quatre monuments: deux relativement récents, un autre aujourd'hui en ruine construit au XIXe siècle et un dernier théoriquement en chantier mais dont la construction se heurte à l'opposition de certains habitants et d'un pays étranger.

Surprise: le thème d'apparence anodin s'est vite révélé palpitant et les informations difficiles à obtenir. Les étudiants ont découvert que la frontière de la légalité était parfois franchie. Ainsi, la pierre qui commémore les massacres de Srebrenica en bordure de la place des Nations a été posée sans demande d'autorisation et le maire de Genève Rémy Paganì avoue, dans ces pages, regretter «par devoir de mémoire» de ne pas avoir fait de même avec le monument qui vise à marquer le génocide arménien devant les blocages qui s'accumulent.

Quant à la pierre de Plainpalais — posée elle aussi illégalement en 1982 — qui rappelait que des soldats avaient tiré et tué des manifestants antifascistes en novembre 1932, elle n'a pu rester à son emplacement qu'en sacrifiant un texte qui dénonçait l'armée... C'est l'histoire souvent souterraine de ces monuments qui se trouve ici exposée. Et avec elle, un fragment de l'histoire genevoise riche de ses différentes mémoires.

Ce travail des étudiants s'inscrit dans le prolongement d'une recherche initiée au Programme CCC de la HEAD, soutenue par le FNS sur la construction de monuments dans différentes régions en conflits ou en situation de post-conflit.



Avez-vous déjà remarqué l'Immigré?



SCULPTURE DE BRONZE REPRÉSENTANT UN HOMME ASSIS AVEC, SUR SES GENOUX, UN JOURNAL, L'IMMIGRÉ REND HOMMAGE À CELLES ET CEUX QUI ONT QUITTÉ LEUR PAYS ET SE SONT, POUR DES MOTIFS DIVERS, INSTALLÉS À GENÈVE.

© ALBERTO CAMPI / GENÈVE, MARS 2013

L'Immigré, œuvre de l'artiste sénégalais Ousmane Sow, a fait débattre artistes et politiciens. Mais elle reste largement méconnue des Genevois.

PAR CHIARA BERTINI, JANIS SCHROEDER ET ROXANE BOVET

Nous sommes le 30 mai 2008, en face de la gare Cornavin, à Genève. À la rue du Mont-Blanc, habitants et officiels sont rassemblés pour l'inauguration de la statue de *L'Immigré* d'Ousmane Sow. L'écologiste Patrice Mugny, maire et conseiller administratif chargé de la culture en Ville de Genève, a choisi le dernier jour de son mandat pour dévoiler l'œuvre d'art au public. En présence de l'artiste, Genève découvre la sculpture de bronze représentant un homme assis, avec, sur ses genoux, un journal.

Le chemin a été long pour arriver à cette célébration. C'est en 2006 que Patrice Mugny, pour qui les questions sociales ont toujours été importantes, prend la décision de réaliser un monument rendant hommage aux immigrés de Genève. La sculpture aura pour but de rendre visibles les couches «invisibles» de la population et de donner une voix aux sans-

voix. Un premier projet est commandé à l'artiste allemand Jochen Gerz, avant d'être abandonné au profit d'Ousmane Sow (lire encadré en page 27). S'en suivent des débats tumultueux tant au sein de la scène artistique que dans le monde politique.

RETOUR SUR UNE POLÉMIQUE

Bien qu'accueillie de manière plutôt positive par la population, l'œuvre, placée dans l'espace public et financée par le contribuable, est au cœur de nombreuses controverses relayées par les médias. C'est bien sûr la question de la thématique qui préoccupe mais également le coût du projet, le mode décisionnel unilatéral et le choix de l'artiste.

La Ville de Genève ainsi que le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), pour cause de confidentialité, ne peuvent divulguer

d'information concernant les circonstances de la mise en place de *L'Immigré*. C'est donc aux personnes différemment impliquées dans le projet que nous nous sommes adressés. Peu à peu, l'histoire de cette situation conflictuelle s'éclaire.

Dans un premier temps, la Ville de Genève demande à Jochen Gerz de travailler sur la question de la représentation des immigrés à Genève. L'artiste est internationalement reconnu pour ses mémoriaux, qui mettent souvent en question le fonctionnement de la mémoire elle-même. C'est en 2007 que Gerz présente le projet *Pas d'homme, La Donation* à Genève. Bien qu'il ait déjà partiellement été payé par la municipalité, celle-ci abandonne presque immédiatement cette proposition.

Selon les explications que nous avons reçues de Patrice Mugny, la cause de cet abandon est d'ordre budgétaire, mais l'ancien

Une comparaison entre la conception de l'œuvre de Jochen Gerz et celle d'Ousmane Sow nous offre une piste pour éclairer les choix de la municipalité genevoise.

L'une des deux suggestions de Gerz était d'installer ses *Pas d'Homme* sur le trottoir du pont du Mont-Blanc. Des traces de pas qui seraient invisibles pendant la journée et qui deviendraient visibles pendant la nuit. Selon lui, «L'empreinte de l'homme évoque toutes les implications de sa présence et pas seulement un aspect de celle-ci. Elle parle de chacun, de nous et des autres, et aussi de ce qui est commun à tous. Que l'on reste sur place ou se déplace, quoi que l'on fasse, on laisse des traces.»

Ce que l'artiste propose va beaucoup plus loin qu'un mémorial ou une sculpture traditionnelle. Le piéton ne passe pas seulement à côté, mais se trouve lui-même au-dessus et au milieu de l'œuvre d'art. Il est, de cette manière, impliqué dans la question de la migration et, plus généralement, de ce que cela signifie d'être un être humain et de se déplacer.

L'Immigré d'Ousmane Sow, au contraire, est moins inculcative. Elle représente quelqu'un d'autre, quelqu'un que le piéton remarque mais qui reste étranger. La statue, qui est à la

projet à la Ville de Genève. Une dépense de près de 400 000 francs au sujet de laquelle personne n'a eu à donner son avis.

C'est d'ailleurs le mode décisionnel qui a opéré tout au long du processus qui est remis en cause par la plupart des mécontents. En effet, cette initiative est celle d'un seul homme: Patrice Mugny. Il restera le seul décisionnaire durant les deux ans que dure le développement du projet. Mais c'est principalement le sujet de la pièce qui dérange les partis de droite, en premier lieu l'Union démocratique du centre (UDC). À l'époque, le Mouvement citoyens genevois (MCG) n'existait pas encore, c'est donc le parti agrarien qui s'élève le plus violemment contre cette initiative.

GRAND ÉCART ENTRE PARTIS

Afin de mieux comprendre l'impact et le débat politique qui ont suivi l'installation de cette statue et ce qu'il en reste aujourd'hui, nous nous sommes adressés aux formations politiques de la Ville de Genève. Nous avons ainsi contacté l'UDC, le MCG, le Parti socialiste (PS), les Verts, le Parti libéral-radical (PLR), le Parti démocrate-chrétien (PDC), ainsi qu'une formation de la gauche radicale, SolidaritéS, afin de recueillir leur avis. Mais seuls les Verts et l'UDC nous ont répondu.

Les Verts ont approuvé l'idée d'ériger un monument aux immigrés, car, selon eux, «une bonne partie de la population est fils ou fille d'immigrés, donc une bonne partie de la population peut se reconnaître dans cette statue. Il s'agit également rendre un petit hommage visible à une population qui vit en grande partie dans la clandestinité». Ils font également une évaluation positive de l'emplacement et de l'artiste choisi par Patrice Mugny.

De son côté, l'UDC tient à formuler deux précisions avant de porter son jugement sur l'œuvre: «Il faut d'abord se rappeler la différence entre immigration (légale) et clandestinité (sans-papiers, illégale)». Ensuite, les membres du parti estiment que «cette statue, dénommée de façon délibérément erronée *L'Immigré*, a été érigée par M. Patrice Mugny en guise de «reconnaissance» de Genève aux sans-papiers qui ne sont pas «respectés par le droit fédéral», selon les propos rapportés dans le mémorial de la séance plénière du Conseil municipal du mardi 14 octobre 2008.

Pour la partie dont Céline Amaudruz est actuellement la présidente, cette statue «reconnaît» un délit et démontre, de fait, le mépris total de la Ville de Genève à l'égard d'un ordre juridique auquel elle appartient. La décision est donc vue comme «l'imposition d'une vision politique rebelle». De plus, toujours selon un avis largement partagé au sein de l'UDC, «cette statue est laide en elle-même et ne constitue pas une œuvre d'art, l'art n'ayant de valeur que dans la mesure où il existe pour lui-même et par lui-même, c'est-à-dire sans que des motivations ou des considérations tierces, politiques notamment, y soient mêlées.»

«Une bonne partie de la population est fils ou fille d'immigrés, donc une bonne partie de la population peut se reconnaître dans cette statue. Il s'agit également rendre un petit hommage visible à une population qui vit en grande partie dans la clandestinité.»

LES VERTS GÉNEVOIS

fois une représentation et une reconnaissance des immigrés, demeure discrète.

Le fait d'inviter un artiste internationalement reconnu et d'installer son œuvre sur le pont principal de la ville aurait peut-être été une position difficile à défendre pour une action sortant à sa ville.

Patrice Mugny a-t-il été clairvoyant ou a-t-il simplement voulu faire un coup d'éclat? A-t-il songé à l'ampleur de la polémique qu'une telle décision aurait pu déclencher à Genève? Toujours est-il que l'endroit précis qui accueillera la pièce d'Ousmane Sow a été tenu secret jusqu'au dernier moment. Cette stratégie vient renforcer la radicalité de l'acte politique. Car s'il n'est pas clairement revendiqué comme tel, le choix de placer, en plein centre ville, une œuvre d'art acquise grâce aux deniers publics et dédiée à la question brûlante de l'immigration, est évidemment un acte politique.

RADICALITÉ DE L'ACTE POLITIQUE

La Ville de Genève a donc invité un seul artiste, sans organiser de concours et sans que la population ait été informée pour finalement refuser son travail. Pourquoi?

La décision de l'achat de la statue a été prise par Patrice Mugny qui, en tant que conseiller administratif chargé de la culture, disposait de la somme nécessaire dans le budget ordinaire de son département. En revanche, il a dû obtenir l'assentiment de ses pairs au sein du Conseil administratif pour l'installation de la statue sur la place publique.

Ce que Jochen Gerz aurait fait

Sur le trottoir du pont du Mont-Blanc à Genève, des traces de pas apparaissent. Ces empreintes humaines sont placées dans le trottoir, côté lac. Elles sont visibles dans la nuit. Ce sont des traces nocturnes produites par des «pavés lumineux» de résine transparente. Ces pavés, tous de taille identique, sont en forme de pieds chaussés.

Des traces qui s'effacent à la lumière du jour pour réapparaître à la tombée de la nuit. L'empreinte de l'homme évoque toutes les implications de sa présence, pas uniquement un aspect de celle-ci. Elle parle de chacun, de nous et des autres, et aussi de ce qui est commun à tous. Que l'on reste sur place ou l'on se déplace, quoi que l'on fasse, on laisse des traces. Voilà l'œuvre que Jochen Gerz aurait réalisée.

On peut imaginer deux versions de ce travail, une centralisée, l'autre décentralisée. La première réunirait les *Pas d'Homme* sur un seul site, au centre ville (sur le pont du Mont-Blanc), la deuxième les distribuerait à travers la ville (sites perdus, inattendus).

Pour la mise en place de son projet, Jochen Gerz avait l'intention de faire participer les médias locaux ainsi que les habitants de la ville de Genève. Le rôle des premiers étant d'inviter les Genevois à devenir auteurs d'un travail artistique, en contribuant financièrement à sa réalisation, les faisant ainsi sortir de l'invisible. Une liste de donateurs fait alors partie de l'œuvre.

Le but était de ne pas indiquer directement, et «d'isoler» ainsi les sans papiers, mais de faire au contraire apparaître toutes les identités du «moi genevois»: Suisses, étrangers, résidents légaux ou sans papiers de la ville, du pays et d'ailleurs (en s'adossant ainsi discrètement à la tradition humaniste et à l'internationalisme comme pratiques régaliennes de la ville). Bref, faire du Moi une référence à l'Autre.



L'IMMIGRÉ. SUR LA SCULPTURE ELLE-MÊME AUCUNE INDICATION N'EST DONNÉE. IL FAUT DESCENDRE LES MARCHES QUI MÈNENT À LA RUE PIETONNE, PLACE DU MONT-BLANC, POUR DÉCOUVRIR PAR TERRE UNE PLAQUE AVEC DES INFORMATIONS.

© ALBERTO CAMPI / MARS 2013

LES POUR ET LES CONTRE

Florilège de réactions qui ont suivi la pose de la statue.

- C'est un acte symbolique pour les immigrés. Sow, «c'est quelqu'un de digne»;
- Elle suscite «une prise de conscience à long terme sur la problématique des expatriés sans statut légal»;
- Elle exprime le multiculturalisme de Genève;
- Elle décrit la situation des immigrés, qui englobe tous pays concernés. L'immigré est dans une position d'attente. Il a trouvé peut-être ce qu'il cherchait. Le journal est là, pour qu'on ne puisse pas dire qu'il a appris à lire et à écrire dans le pays d'accueil.

- Trop chère: 400 000 francs.
- Il faut un contrôle plus sévère de l'immigration et pas une reconnaissance pour les personnes en situation illégale;
- De l'avis des experts en art, *L'immigré* n'est de loin pas la meilleure création d'Ousmane Sow, auquel ils reprochent, entre autres, son style par trop académique;
- L'endroit a été tenu longtemps secret par la mairie, il n'y avait pas eu de débat avant l'installation de l'immigré;
- Une autre proposition par Jochen Gerz a été écartée (sans débat) et Ousmane Sow ne représente pas l'art contemporain;
- C'est une honte! L'œuvre est une espèce de fer tordu à un prix exorbitant.

Qu'en pense la population?

L'installation d'une œuvre mémorielle dans l'espace public est un acte qui concerne la population. Dans ce cas précis, elle n'a pas été consultée. Nous avons donc décidé de demander aux Genevois s'ils connaissent cette statue et ce qu'ils en pensaient. Armés d'un micro et d'une caméra, nous nous sommes rendus sur la place du Mont-Blanc. L'opération «micro-trottoir» s'est déroulée le jeudi 17 mai 2012, de 11 heures à 13 heures 30 environ. Genevois et touristes ont indifféremment été interrogés.

Il en ressort que la majorité des passants avaient déjà remarqué cette statue. Cependant, aucun n'a su nous dire à qui elle était dédiée ou quelle était la thématique qu'elle symbolisait. Cette constatation offre un début de réponse quant à savoir si une telle initiative joue réellement un rôle important pour la population. Cet état de fait est certainement dû au manque de clarté dans la communication.

En effet, sur la sculpture elle-même aucune indication n'est donnée au curieux qui s'en approche. Il faut des-

centre les trois marches qui mènent à la rue piétonne pour découvrir par terre, mêlée aux pavés, une petite plaque où figurent les explications principales.

Parmi les réponses, d'autres points partagés par la majorité se sont dégagés. Une fois que nous leurs apprenions que cette statue était un hommage aux immigrés, la plupart ont trouvé que c'était une bonne initiative et que le sujet était important. Beaucoup de piétons, devant notre caméra, ont insisté sur l'importance du partage, de l'impact de l'ouverture aux autres cultures afin d'apprendre par une réciprocité enrichissante. Pour la plupart, ce type d'initiative est une façon de donner un nouveau sens au «vivre ensemble».

Mais c'est l'esthétique de la pièce qui divise le plus les avis. De manière générale, l'esthétique trop réaliste n'est pas du goût des plus jeunes alors que leurs aînés la trouvent, dans l'ensemble, plutôt agréable, même «très belle».

Les interviews réalisées sont consultables sur <http://vimeo.com/32331376>



L'IMMIGRATION EN QUESTIONS

Depuis combien de temps Genève compte plus de 30% d'étrangers? Depuis environ quatre siècles

Quelle est aujourd'hui le pourcentage des habitants de Genève qui sont nés étrangers? 52 % de la population totale (445 306 habitants), soit 231 559 personnes selon le recensement fédéral de 2000.

Quel est le pourcentage d'étrangers dans la population genevoise? 39,7 % de la population résidente totale (463 919 habitants), soit 184 087 étrangers à fin 2010.

Quel est le pourcentage de requérants d'asile parmi la population étrangère et parmi la population globale? 1,5 % de la population résidente étrangère et 0,6 % de la population résidente totale, soit 2749 personnes fin 2010.

À combien de personnes est estimé le nombre de travailleurs sans statut légal à Genève? Environ 8000 personnes dont la plupart (78% selon les estimations) travaillent dans l'économie domestique.

Combien de Suisses vivent à l'étranger? 8'9 % de la population suisse à fin 2010 (7 783 000), soit 695 101 personnes.

Source: www.ge.ch/integration/immigration-en-questions/

La pierre du 9 novembre 1932, une histoire à rebondissements

Posé illégalement, le monument aux treize manifestants abattus par la troupe à Plainpalais a pu acquérir un statut légal grâce à une «tolérance officielle». Mais les inscriptions mémorielles ont connu, elles, des mutations qui trahissent la volonté d'éluider les acteurs responsables de la tragédie et le contexte politique de l'époque.

Un vendredi de 1982, vers 12h45, des individus déposent un bloc de pierre sur la plaine de Plainpalais, à Genève. Le fameux bloc vient d'une carrière du Salève; il est destiné à être immergé dans le lac Léman. La pierre a été choisie et a pu être transportée en camion grâce à la collaboration entre un *commando* à l'origine de l'initiative et les ouvriers qui construisaient des digues lacustres pour diriger les alluvions vers les ouvertures du barrage de Verbois.

Le camion en question disposait d'une benne basculante, dans laquelle la pierre a voyagé couchée, pointe vers l'avant du véhicule jusqu'à La Plaine, à quelques mètres de l'ancien Palais des Expositions, où treize personnes sont abattues par la troupe le soir du 9 novembre 1932. La pierre a été déposée au sol grâce au basculement de la benne, après avoir oscillé longuement avant de se stabiliser en position verticale. Une plaque y a été apposée avec l'inscription: «Aux victimes du fascisme à Genève 9/11/1932 – 9/11/1982». On pouvait aussi lire: «Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde», une phrase de Bertolt Brecht inscrite sur un simple écriteau.

Dans la nuit qui suit son apparition, des militants d'extrême droite tentent de renverser cette pierre à l'aide d'un véhicule 4x4. La pose de la pierre, portée par certaines figures de la gauche de l'époque, était, de fait, une appropriation illégale de l'espace public, en réaction au refus du Conseil administratif de la Ville de Genève de financer un Mémorial.

À l'exception de courts articles publiés dans le *Journal de Genève* et dans des ouvrages historiques, c'est à travers des entretiens avec des témoins que l'événement peut être reconstitué. La fusillade du 9 novembre 1932 fait aujourd'hui partie de l'histoire ouvrière genevoise. Cet événement historique a fait l'objet d'analyses diverses, au travers d'écrits, de colloques, de films aussi bien que d'initiatives publiques, par des politiciens de gauche et divers syndicats. Cependant, le déroulement spécifique de la pose de la pierre reste, pour le moment, peu connu. Il s'agit ici d'interroger cet événement mémoriel, ainsi que les différents mouvements de la pierre qui ont suivi.

LÀ OÙ SONT PARTIS LES TIRS

Très peu de temps après sa pose, la pierre est déplacée de quelques mètres, plus près de la route. Elle est scellée dans une croix en béton armé. Le Conseil d'État genevois a toléré la présence de la pierre, mais a décidé de remplacer l'inscription de la plaque initiale par: «Aux victimes du 9 novembre 1932, plus jamais ça». La tolérance du symbole a ainsi été soumise à condition. C'est la mémoire des victimes qui est mise en avant et non la dénonciation du rôle de l'État et de l'armée suisse dans la fusillade. De plus, aucune mention n'est faite du contexte fasciste de l'époque, alors que la volonté des initiateurs était bel et bien de mettre en évidence cet aspect fondamental.

À l'initiative de l'Union des syndicats genevois et du Comité d'organisation du 1^{er} mai, c'est en 1992 qu'une nouvelle plaque est apposée en plus de la première. Celle-ci ne nécessite pas de demande d'autorisation, la pierre étant alors un emblème acquis pour la gauche et les institutions genevoises. L'intention était de mieux retranscrire les faits historiques par un texte indicatif plus long que les passants peuvent aujourd'hui toujours lire cette plaque



LA FUSILLADE DU 9 NOVEMBRE 1932 FAIT AUJOURD'HUI PARTIE DE L'HISTOIRE GÉNEVOISE.

© ALBERTO CAMPI / MARS 2013

(à la dernière page de ce supplément). En 2009, un nouvel enjeu éclate, qui fait appel à des négociations concernant l'emplacement de la pierre. Différents acteurs discutent de l'idée de la déplacer sur le lieu exact d'où sont partis les tirs en 1932, c'est-à-dire sur le parvis d'Uni-Mail. Le Conseil d'État donne son autorisation, mais l'Université refuse. Le socle où devrait se trouver la pierre ne serait soi-disant pas assez solide, selon les architectes-concepteurs du parvis, dont l'autorisation est exigée. L'Université est indépendante du Conseil d'État. Elle est dirigée par un rectorat qui n'est pas du tout ouvert à l'idée d'avoir un objet symbolique de l'histoire ouvrière genevoise sur ce lieu. Le Conseil d'État reviendra sur sa position.

Quatre-vingts ans après les faits, un demi-millier de personnes sont réunies à Genève pour manifester en mémoire de la fusillade. La tradition veut que chaque année ait lieu un rassemblement autour de la pierre. Ce 9 novembre 2012, il y a eu beaucoup plus de monde que les années précédentes. Non seulement en raison d'une commémoration, inédite, par un cortège, mais aussi parce qu'un appel à manifester, dépassant la seule question de la mémoire, a été mis en circulation par des groupes dits «antifascistes» et par des groupes non affiliés aux partis et aux syndicats. Dans les rues de Genève, plusieurs semaines avant la commémoration du 9 novembre, des tracts et des affiches appellent à manifester pour «un bloc sans parti sans patrie».

Le rendez-vous est annoncé à 17h45, à la rue du Mont-Blanc. Mais plus d'une heure avant, un nombre important de policiers en tenue anti-émeute surveille et quadrille toute la zone. Ils effectuent des contrôles d'identité et fouillent les sacs des gens. À 18h15, le cortège s'ébranle et traverse le centre ville, encadré par les forces de l'ordre qui barrent tous

les accès à la manifestation. Malgré ce dispositif, certains manifestants font usage d'engins pyrotechniques et taguent les murs le long du parcours. La foule arrive à l'heure prévue par les organisateurs sur la plaine de Plainpalais. Une estrade est dressée pour les discours des représentants syndicaux et des politiciens.

Quelques mètres plus bas, des personnes mettent le feu à un drapeau suisse accroché entre deux arbres. Peu de temps avant la manifestation, la nouvelle se répand qu'une personne, membre d'un groupe d'extrême droite, aurait laissé une inscription sur la pierre: «En mémoire des victimes des casseurs du GSSA en 1995».

UNE FORME DE RÉCUPÉRATION POLITIQUE

Cette provocation à l'encontre des mouvements de gauche évoque la contre-manifestation du 15 novembre 1995, qui s'opposait à un défilé militaire organisé par le colonel François Duchosal. De fortes contestations et émeutes se sont alors déroulées sur le Quai Gustave-Ador et dans tout le centre ville. Elles ont été réprimées par les forces de l'ordre.

Le changement de statut de la pierre — objet illégal qui acquiert un statut légal par une reconnaissance officielle — est intéressant, car il permet de montrer que, en 1982, des moyens de lutte directe pouvaient avoir un impact sur l'espace public. Mais il permet aussi de faire la critique d'une forme de récupération. Lors du changement de plaque en 1982, c'est l'un des aspects les plus consensuels et politiquement corrects de l'histoire qui a été privilégié, à savoir celui qui élude les acteurs responsables de la tragédie et le contexte politique de l'époque. La lecture de ces faits doit rester attentive aux décisions concernant les autorisations ou validations institutionnelles de la présence de la pierre. Certaines sont ré-

vélatrices d'une volonté de raconter l'histoire d'un point de vue qui gomme les tensions entourant cet événement.

L'inscription faite au marqueur sur la pierre avant la dernière commémoration révèle, par l'implication de groupes d'extrême droite opposés aux organisations antifascistes, à leur histoire ainsi qu'au symbole des luttes ouvrières de 1932, la survivance de ses tensions. Les expériences concrètes liées au monument de 1932 restent pertinentes face à la persistance d'initiatives de mémoire, qui font encore aujourd'hui l'objet de négociations et de compromis entre les acteurs concernés.

Cela remet en perspective la possibilité de moyens d'intervention directe dans l'espace public. Cela révèle aussi, au travers de détails historiques apparemment anodins, comment un simple bloc de roche — qui devient un monument mémoriel symbolique important — peut témoigner de la transformation des narrations de l'histoire.

CLIO JUSSAC DE BOSERNET

Il existe divers travaux critiques qui peuvent apporter une lecture plus complète de l'histoire du 9 novembre 1932. Voici quelques références qui éclaireront les lecteurs en amont de cet article.

– Heimberg Charles, Prezioso Stéfanie, Enckell Marianne, *Mourir en manifestant. Répressions en démocratie. Le 9 novembre 1932 en perspective*, Éditions d'en bas, Lausanne, 2008.

– De Giorgi Alda, Heimberg Charles, Magnin Charles, *Archives, histoire et identité du mouvement ouvrier*, Collège du travail, Genève, 2006.

– Claude Torracinta et Bernard Mermod, *Genève: le temps des passions. Les morts du 9 novembre*, Temps présent, TSR, 24 novembre 1977.

– Batou Jean, *Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*, Éditions d'en bas, 2012.

Temple de l'Amitié et de la Paix, les ruines d'une métaphore

Les vestiges du monument symbolisant l'amitié entre les peuples dorment depuis plus de soixante ans dans un dépôt municipal. La disparition de la forme signifie-t-elle la disparition de la mémoire? PAR MARIA ADELAIDA SAMPER ET KATE MCHUGH STEVENSON



LE TEMPLE DE L'AMITIÉ ET DE LA PAIX VU PAR © MARIA ADELAIDA SAMPER / MARS 2013

La déchéance, les ruines et l'effondrement sont généralement perçus de façon négative. Les altérations physiques dégradent les objets, les édifices, les monuments; en perdant leur forme originale, ils se retrouvent dérobés de leur importance et de leur signification. La mémoire et le savoir qui sont associés à la forme physique sont supposés devoir disparaître avec la forme elle-même. Mais la destruction de la forme physique signifie-t-elle nécessairement la disparition de la mémoire et du savoir? Comme dans bien d'autres villes, les rues de Genève sont peuplées de monuments, certains d'entre eux célèbres et ont une place de choix dans les itinéraires touristiques.

D'autres pas, tel le *Temple de l'Amitié et de la Paix*, une rotonde de six colonnes couverte d'un dôme en bois recouvert en zinc. Les phrases qui y sont gravées transmettent des messages de paix et d'amitié: «Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés les enfants de Dieu.» «Le droit d'asile est le plus beau fleuron de la couronne d'un peuple libre.» Et ensuite, à l'intérieur, et réécrite en six langues: «L'amitié embellit le bonheur et fait supporter le malheur.»

Le monument a été érigé en 1820 par Jean-Jacques de Sellon qui vécut de 1782 à 1839. Un homme philanthrope et pacifiste, membre du Grand Conseil et de la bourgeoisie de la

ville. Sa famille était originaire du sud de la France, mais elle a dû fuir le pays après la révocation en 1685 de l'Édit de Nantes, qui accordait la liberté de culte aux protestants. En tant que banquiers et commerçants, ils avaient amassé une fortune considérable et se sont établis dans la société genevoise.

Jeune enfant, Jean-Jacques de Sellon accompagnait son père dans ses voyages d'affaires; et d'après des sources biographiques, c'est à travers ces déplacements en terres étrangères, dans des lieux avec des mœurs et lois inconnues, que sa sensibilité envers des questions d'ordre politiques et morales va s'éveiller. En particulier, il va s'impliquer avec une profonde conviction à dénoncer et à lutter contre la peine capitale. Membre du Grand Conseil, il a persuadé d'autres parlementaires à adopter sa philosophie. Il n'a pas seulement produit des textes propres autour du sujet, mais il a aussi traduit en français les discours de nombreux abolitionnistes de la peine de mort, de provenances diverses.

En 1830, Jean-Jacques de Sellon réunit plus de deux douzaines de Genevois dans sa maison pour fonder la «Ligue internationale de la Paix et de la Liberté», la première société pour la paix en Europe continentale et le germe de la Société des Nations. À ses yeux, les réformes doivent naître nécessairement au sein de l'élite de la société, une conviction qui

influença clairement sa vie, dédiée à la promotion de la paix et des droits humains.

Aujourd'hui, le temple de Jean-Jacques de Sellon, construit dans les terrains de sa maison de campagne, La Fenêtre, à Prégny, ne peut plus être visité; le domaine se trouve dans une zone hautement sécurisée des Nations Unies à Genève. Par ailleurs, le temple, tel qu'il fut conçu, n'existe plus. En 1946 une tempête arracha un peuplier qui à son tour a détruit le monument. La plupart des colonnes et des pierres qui le composaient ont été déplacées au dépôt de la voirie de la ville, quelques vestiges ont été oubliés autour des fondations de la rotonde.

D'un certain point de vue, la chute du peuplier, qui a entraîné la destruction du temple et le déplacement de ses restes, pourrait être considérée comme marquant la fin de ce monument, la destruction totale de sa forme ainsi que de son esprit. Pourtant, si on le considère depuis un autre angle, cet événement pourrait être vu comme quelque chose qui donne une nouvelle vie aux idéaux nobles et ambitieux qui jadis étaient emprisonnés dans leur physicalité rigide.

De nombreux penseurs de l'esthétique des ruines remarquent que les objets portent la possibilité de libérer leur sens immanent, ou de générer de nouveaux signifiants, à travers leur devenir en ruine¹. Caitlin DeSilvey, maître de

conférences en géographie culturelle à l'Université de Exeter, parle des ruines comme étant de «l'archéologie au ralenti» qui illumine ce qui est caché². De nouvelles couches de sens et de savoir se révèlent dans le procès de la ruine, une fois que l'utilité imaginée de l'objet quotidien ou du monument est effacée. Le philosophe Robert Ginsberg soutient que «ce que la ruine a subi sous-tend ce qu'elle offre. Le pouvoir de l'endurance assume une forme matérielle sous le marteau de la destruction. Nous retrouvons une force inattendue dans la délicatesse fragile des formes les plus fines de la ruine. Les formes n'ont pas été imposées à la matière. La matière n'a pas été assemblée dans des chantiers de construction pour emplir des formes préétablies. Au lieu de ça, l'intérieur de la matière soutient les formes. Face au désert de l'intention et l'unité, la ruine est un effort déterminé dans lequel des unités apparaissent avec leur propre intentionnalité»³.

Par ailleurs, d'après l'étude de l'esthétique de l'architecture, la ruine a une tradition d'inspirer aux penseurs une sorte de voyage dans le temps, une espèce d'incarnation simultanée entre le passé, le présent et le futur: le passé où la structure fut construite, le maintenant du regard du visiteur contemporain, et la forme future imaginée de la ruine. Face à une ruine de quelques centaines ou milliers d'années, nous devons considérer le fait qu'elle a déjà résisté aux épreuves du temps pendant une très longue durée; de cela s'ensuit qu'elle perdure encore plus, beaucoup plus que nos courtes vies humaines. C'est ainsi que la ruine vient symboliser une projection infinie vers le futur, un rêve d'immortalité.

Le peintre et dessinateur anglais Joseph Michael Gandy a capturé cette esthétique de la ruine dans sa peinture des plans de la *Bank of England*; le tableau expose la banque comme elle serait perçue par l'œil d'un oiseau qui regarde en bas de lui, observant un labyrinthe de corridors et salles de conférence à moitié effondrés et qui paraissent quasiment totalement ingérés par la forêt environnante. Les responsables du musée qui rendaient hommage à l'architecte de la banque, Sir John Soane, notent que de «montrer la banque comme une ruine à un sens symbolique, et ceci a pour effet de positionner le travail de Soane parmi les ruines vénérées de l'antiquité».

Il est très probable que les ruines du *Temple de l'Amitié et de la Paix* ne figureront jamais parmi «les ruines vénérées de l'antiquité», mais cela ne veut pas dire qu'elles ne possèdent pas le même caractère romantique qui est conféré à tant d'autres ruines. Considérez pour un moment de croire uniquement à ce qu'on est capable de voir, de vénérer que les endroits qu'on peut visiter et capturer dans une photographie de carte postale... Si nous nous engageons à continuer la mémoire d'un événement, d'un individu, ou d'une idée à travers la recherche, l'engagement politique et philosophique, la conversation et le partage du savoir, la mémoire en question vivra sereine et robuste, malgré la tempête et les écroulements du dehors.

1. Benjamin, Walter. *The Arcades Project*, Cambridge, Mass.: The Belknap Press of Harvard University Press, 1999.

2. DeSilvey, C., «Observed decay: Telling stories with mutable things», *Journal of Material Culture*, 2006.

3. Ginsberg, Robert. *The Aesthetics of Ruins*, Rodopi, 2004.

Lumière sur les Réverbères

Depuis 2010, le Fonds municipal d'art contemporain bataille pour l'installation des *Réverbères de la mémoire* à Genève, un projet de l'artiste Mélik Ohanian pour commémorer le génocide arménien. Dans cette lutte contre Goliath, n'est pas David qui l'on croit.

Un chantier, des fouilles, une vue sur le jet d'eau... Par un après-midi froids de novembre, le bastion Saint-Antoine, en pleine réfection, est désert, fermé au public par des grillages. D'apparence paisible, il a pourtant fait l'objet d'une rare controverse, depuis plus d'un an, entre la Ville de Genève, le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), l'Union arménienne suisse (UAS), le Service de l'aménagement urbain, la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), l'association de la Vieille Ville de Genève (AVVGE), ainsi que la communauté turque.

En 2003, le Conseil national reconnaît le génocide arménien, suivi, en 2005, par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Micheline Calmy-Rey, alors aux commandes de la diplomatie helvétique, tente de développer le dialogue turco-arménien. Décision est prise d'édifier un monument à la mémoire commune des Genevois et des Arméniens. Approuvée par des représentants de tous les groupes politiques, la motion M-759 est votée à l'unanimité en 2008.

Presque un siècle après la barbarie, cette prise de position fait avancer le combat pour la reconnaissance du génocide arménien. En collaboration avec l'UAS, qui finance la quasi-intégralité du projet, le FMAC est chargé par la Ville de mettre en place un concours, invitant huit artistes, sans distinction de nationalité, de confession, d'âge ou de genre, à imaginer un monument. La liste compte des noms tels que Renée Green ou Esther Shalev-Grerz.

LEVÉE DE BOUCLIERS!

La décision unanime du jury se porte sur Mélik Ohanian et son projet *Les Réverbères de la mémoire*. La pièce *in situ* de l'artiste français d'origine arménienne est inspirée des lampadaires de New York. Composée de neuf réverbères de huit mètres de haut, elle prend des dimensions monumentales. Chaque colonne arbore les fragments d'un texte de Janine Altounian, *La Survivance*. À la place de l'éclairage traditionnel, une goutte chromée suspendue reflète les alentours et, au sol, une source de lumière orange.

La richesse du projet tient en ce qu'il regroupe des entités très diverses: le politique, la communauté et la création contemporaine. S'ajoutent d'autres acteurs en lien avec l'urbanisme, l'architecture, l'archéologie, la philosophie... Autant de strates qui font l'intérêt de cette collaboration pluridisciplinaire.

Cependant, des enjeux politiques, financiers, voire idéologiques perturbent l'avancée du projet. Attendre des institutions sollicitées qu'elles dialoguent en harmonie totale était peut-être une utopie. Les rouages de la machine institutionnelle grippent une certaine flexibilité indispensable à ce type de projet.

Deux oppositions majeures voient le jour: la première, liée au territoire; la seconde, à la signification du monument et à l'histoire qu'il véhicule. D'aucuns questionnent la légitimité de l'installation d'une œuvre d'art contemporain sur un site protégé datant de la fin du Moyen-Âge.

Cependant, le bastion Saint-Antoine, avec sa calme atmosphère de passage et de promenade, représente l'espace idéal pour accueillir un projet d'art lié à la commémoration. Libéré de l'aspect figé parfois inhérent au monument, l'acte de mémoire est ici ouvert sur la ville, sur

l'extérieur, sur l'Autre, plutôt que replié sur lui-même.

Qu'est-ce que la mémoire, la commémoration et le recueillement hors des lieux de culte? Avec le monument de Mélik Ohanian, il s'agit de montrer que la mémoire de l'Autre, c'est aussi notre mémoire. Pourquoi ne pas confronter les habitants de Genève, berceau de la communauté internationale, siège européen de l'ONU, avec l'histoire de notre société? Accepter que l'Autre, c'est soi; ne pas répéter les erreurs du passé, voilà l'un des enjeux de la lutte contre la xénophobie.

L'exécution de victimes alignées, technique d'extermination reprise par trop de bourreaux, serait née pendant le génocide ar-

rière la Vieille Ville au patrimoine mondial de l'UNESCO. Rien ne doit venir perturber la quiétude du Mont Olympe. À force de vouloir protéger et sacrifier, ne risque-t-on pas d'assécher et de mortifier?

L'ART ET L'ESPACE PUBLIC

Selon Patrick Gutknecht, président de l'AVVGE, «ce bastion Saint-Antoine a un équilibre parfait. Il n'y a pas de raison que quelque chose d'exogène, qui n'a rien à voir avec la Vieille Ville, vienne s'installer là et perturber cet équilibre. Cela pourrait engendrer des manifestations 'pro' ou 'anti'. J'ai regardé ce qui s'est passé (...) dans d'autres villes

comme dans le cas des *Réverbères de la mémoire*. Inclure les coûts liés à l'installation du monument dans l'appel d'offre de réfection du bastion Saint-Antoine était une maladresse. Le FMAC a certainement sous-estimé les risques collatéraux politiques et juridiques, alors qu'il aurait sans doute pu obtenir les autorisations nécessaires auprès de la CMNS.

La découverte des vestiges de l'église Saint-Laurent a clos le débat et scellé l'abandon du projet d'implantation du monument. Alors, qu'est-ce qui fait l'Histoire? Des fouilles qui mettent au jour un passé vieux de plus de 400 ans, un monument commémorant un événement du siècle dernier, ou les deux? Initialement prévue en avril 2012, la réalisation de



L'ŒUVRE DES RÉVERBÈRES DE LA MÉMOIRE, COMPOSÉE DE NEUF RÉVERBÈRES DE HUIT MÈTRES DE HAUT, EST INSPIRÉE DES LAMPADAIRES DE NEW YORK

© FONDS MUNICIPAL D'ART CONTEMPORAIN / ARCHIVES

ménien. Celui-ci célébrera bientôt son centenaire. Il est pourtant loin d'être reconnu partout. Des membres de la communauté turque ont d'ailleurs fait part au FMAC de leur désaccord face au projet par courrier et en faisant intervenir des avocats.

GUERRE DES TERRITOIRES

Les Réverbères de la mémoire apportent une pierre à l'histoire de la Vieille Ville. Face à celles et à ceux qui vivent parfois enfermés dans une identité qu'on pense uniforme, Mélik Ohanian propose de célébrer la diversité culturelle qui forge notre société.

Or, les farouches défenseurs d'un patrimoine genevois figé semblent être convaincus qu'il est préférable de fossiliser la ville plutôt que de la faire évoluer. Faudrait-il, à Genève, se satisfaire de projets helvético-suisses et ne rendre hommage qu'aux causes genevoises? Alors que l'Association des habitants du centre de la Vieille Ville (AHGVV) a fait part de son soutien, surgit soudain une nouvelle entité, l'AVVGE, qui a pour projet d'ins-

tailler un monument commémorant le génocide arménien ou la Shoah (...), il y a parfois des extrémistes qui brûlent le drapeau en question, avec des échafaudages... On n'a pas besoin de ce genre de choses dans un quartier comme la Vieille Ville.

Cet immobilisme s'illustre dans de nombreux cas. En 2010, Rémy Pagani, conseiller administratif chargé de l'aménagement, souhaite faire installer une pierre commémorant le massacre de Srebrenica en face de l'ONU. Confronté à des opposants qui lui refusent l'idée, il choisit d'user de son autorité: il procède, coûte que coûte mais discrètement (certains diront «sauvagement»), à la mise en place de la pierre. Faut-il travailler en sous-marin pour installer des monuments dans l'espace public? Depuis novembre 2010, date de l'inauguration de la pierre, combien d'émeutes, combien de drapeaux brûlés?

Ces événements mettent en évidence la problématique de l'art dans l'espace public. Selon Rémy Pagani, les réactions divergent: les opposants se manifestent une fois le monument posé ou avant même sa création,

«Ici même, le 9 novembre 1932, l'armée suisse tire sans sommation sur des manifestants qui protestent contre la tenue d'un meeting fasciste, tuant 13 personnes et en blessant 65 autres. Suite au rejet d'une initiative fiscale genevoise visant à protéger les revenus des petits contribuables, les sympathisants de l'autoritarisme antidémocratique convoquent une assemblée pour mettre en accusation publique les dirigeants de la gauche; cette dernière appelle à une contre-manifestation. Le gouvernement genevois sollicite l'armée qui met à disposition les effectifs d'une école de recrues 'afin de coopérer à l'action de la police en vue du maintien de l'ordre'. On dit aux soldats que la révolution a éclaté à Genève; sur les 600, quatre refusent la mission. Cette pierre fut posée 50 ans après et cette plaque payée par souscription publique sous l'égide du Comité d'organisation des manifestations du 1^{er} mai»

«Ici même, le 9 novembre 1932, l'armée suisse tire sans sommation sur des manifestants qui protestent contre la tenue d'un meeting fasciste, tuant 13 personnes et en blessant 65 autres. Suite au rejet d'une initiative fiscale genevoise visant à protéger les revenus des petits contribuables, les sympathisants de l'autoritarisme antidémocratique convoquent une assemblée pour mettre en accusation publique les dirigeants de la gauche; cette dernière appelle à une contre-manifestation. Le gouvernement genevois sollicite l'armée qui met à disposition les effectifs d'une école de recrues 'afin de coopérer à l'action de la police en vue du maintien de l'ordre'. On dit aux soldats que la révolution a éclaté à Genève; sur les 600, quatre refusent la mission. Cette pierre fut posée 50 ans après et cette plaque payée par souscription publique sous l'égide du Comité d'organisation des manifestations du 1^{er} mai»